



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que la MRC de L'Islet a adopté, par résolution, à sa séance du 27 novembre 2024 :

- La résolution portant le numéro 218-11-24 établissant les dates des séances ordinaires du conseil de la MRC de l'Islet pour l'année 2025, le tout conformément à l'article 148 du Code municipal. Les séances se tiendront à l'Édifice Adélard-Godbout au 34, rue Fortin, Saint-Jean-Port-Joli.

Le calendrier des séances est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 15, rue du Collège à Saint-Adalbert durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Adalbert, ce 10 décembre 2024

Roxanne Pelletier, dir. gen. Sec. tres. par intérim
Roxanne Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Certificat de publication

Je soussignée, Roxanne Pelletier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité de Saint-Adalbert, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, le 10 décembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10 décembre 2024.

Roxanne Pelletier, dir. gen. Sec. tres. par intérim
Roxanne Pelletier, Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim